



## RAPPEL : LE SAGE, QU'EST CE QUE C'EST ?

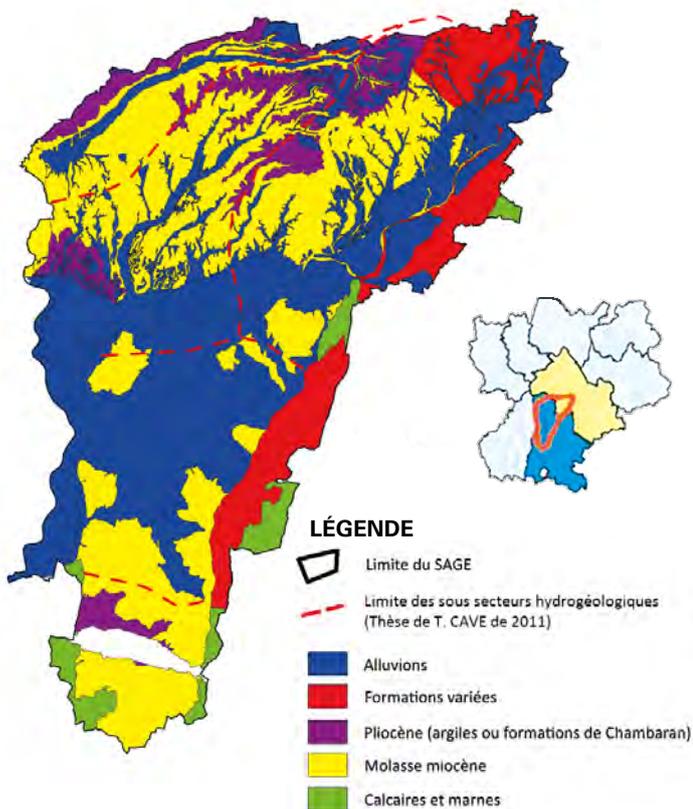
Le *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux* Bas-Dauphiné Plaine de Valence est une démarche qui vise une meilleure gestion de l'eau dans son périmètre.

Initialement appelé « SAGE molasse miocène du Bas Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence », il concerne un vaste territoire situé sur les départements de la Drôme et de l'Isère.

De nombreux acteurs s'impliquent (services d'eau potable, agriculteurs, industriels,...) dans cette démarche au long court (5 à 6 ans), plusieurs étapes étant nécessaires pour arriver à un compromis acceptable par tous.

Deux séquences sont d'ores et déjà validées par la Commission Locale de l'Eau: **l'état des lieux** (état actuel des ressources en eau et de ses usages) établi en 2015 et le **diagnostic** (identification des pressions sur la ressource) élaboré en 2016.

## LE PÉRIMÈTRE ET LES MASSES D'EAU SOUTERRAINES DU SAGE



## LE SAGE EN CHIFFRES-CLÉS

- **2018 km<sup>2</sup>**
- **324 307 habitants** (INSEE, 2016)
- **140 communes** sur **2 départements**  
Drôme (100 communes) et Isère (40 communes)
- **26,22 millions de m<sup>3</sup> prélevés pour l'AEP** sur le territoire du SAGE en 2012
- **120 millions de m<sup>3</sup> prélevés annuellement** dont 45 millions de m<sup>3</sup> sur la molasse et les alluvions.



## LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ SAGE

### Phase préliminaire

Périmètre du SAGE

2013

Composition de la CLE

2014

### Phase d'élaboration du SAGE

État des lieux

2015

Diagnostic

2016

Tendances et scénarios

2017

Stratégie et préconisations

2018

Rédaction et validation

2019 - 2020

### Mise en oeuvre

Tableau de bord

2021

Exécution des mesures

2021

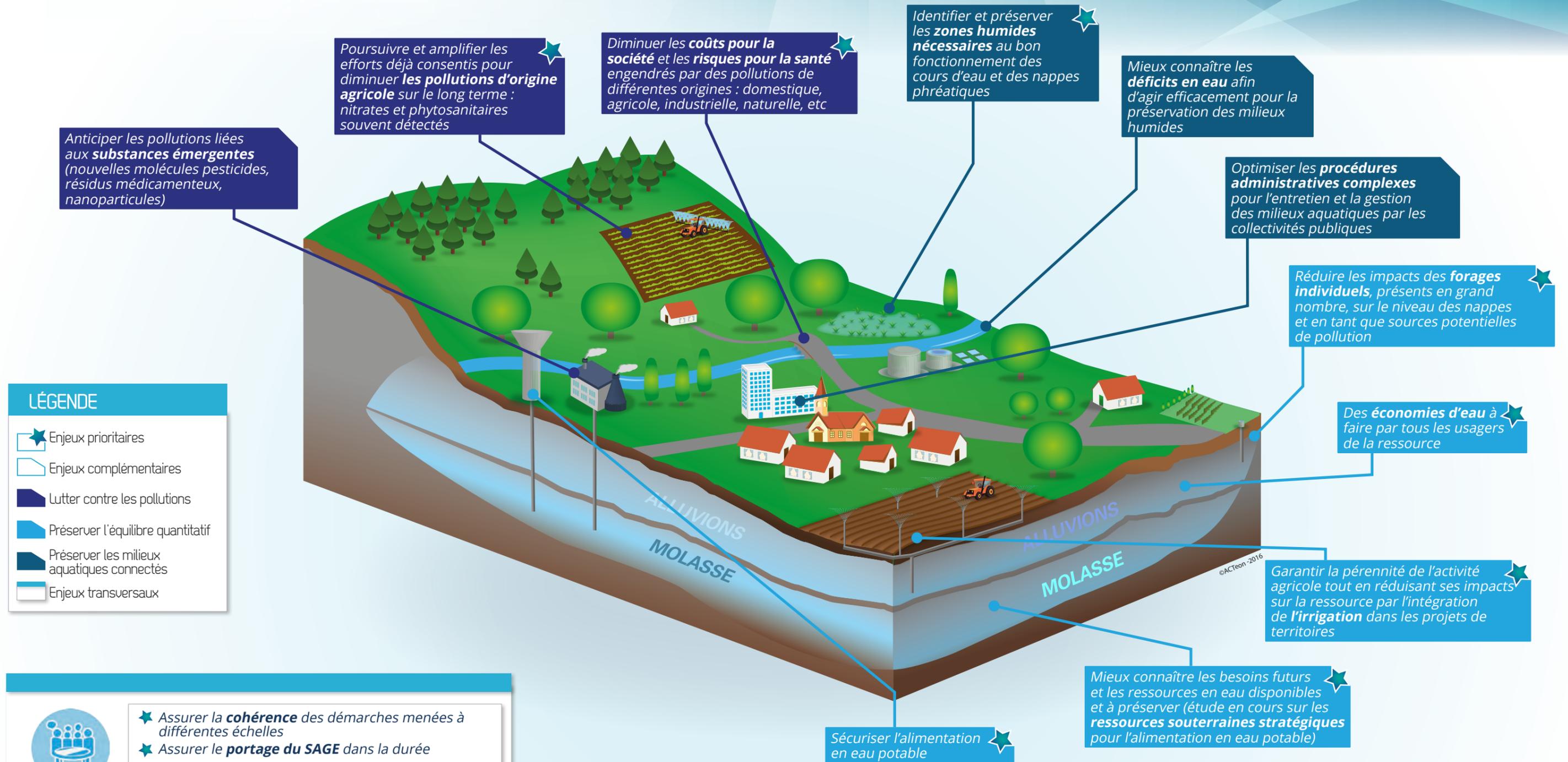
Adopté le  
15 septembre 2016

Le diagnostic permet de caractériser les principaux enjeux de gestion des ressources en eau. Il a mobilisé :

- les résultats de l'état des lieux,
- les acteurs du territoire au cours de plusieurs temps de concertation au printemps et à l'été 2016.

Au total, ce sont 29 enjeux qui ont été identifiés dont 12 sont prioritaires.

# Les enjeux du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence identifiés dans le diagnostic validé le 15 septembre 2016



### LÉGENDE

- Enjeux prioritaires
- Enjeux complémentaires
- Lutter contre les pollutions
- Préserver l'équilibre quantitatif
- Préserver les milieux aquatiques connectés
- Enjeux transversaux

### Assurer une gouvernance efficace et un financement adéquat

- ★ Assurer la **cohérence** des démarches menées à différentes échelles
- ★ Assurer le **portage du SAGE** dans la durée
- Développer de la **coordination des politiques** de l'eau et de l'aménagement du territoire
- Organiser les **compétences eau** sur le territoire du SAGE
- Identifier les **sources de financement** pour la préservation de la ressource en eau
- **Diversifier les financements** de la gestion de l'eau comme solutions face aux réductions des dépenses publiques
- Mener une **gestion efficiente à long terme** afin de réduire les dépenses
- **Impliquer le monde agricole** dans la préservation de la ressource en eau

### Améliorer la connaissance

- ★ Centraliser les données existantes et futures à travers un **observatoire des nappes**
- Prendre en compte les **zones humides** dans les projets d'aménagement
- Prendre en compte la **faisabilité économique** dans l'élaboration des actions du SAGE
- Partager les **diagnostics** existants entre tous les acteurs
- Engager des **études complémentaires** nécessaires pour l'élaboration du SAGE

### Informier et communiquer

- ★ Répondre au besoin d'une **meilleure connaissance** des thématiques liées à l'eau
- Donner une plus grande visibilité aux initiatives locales et mettre en cohérence les **messages sur les politiques de l'eau**
- Veiller au **contenu positif des messages** du SAGE et aux propositions de solutions
- Étendre les **moyens alloués à la communication**
- **Sensibiliser** davantage sur la protection des ressources en eau et des zones humides

## LES INSTANCES DE CONCERTATION DU SAGE

### UNE CLE DÉCISIONNAIRE !

Le SAGE est piloté par une Commission Locale de l'Eau, la « CLE ». Véritable parlement de l'eau, son rôle est de débattre et de voter les décisions liées à l'élaboration du SAGE et à sa mise en œuvre.

Elle compte 70 membres répartis en trois collèges : des élus (50%), des représentants des usagers (25%) et des services de l'Etat (25%).

La **présidence de la CLE** est assurée par **Patricia BRUNEL-MAILLET**, Vice Présidente du Département de la Drôme en charge de l'environnement et de la santé.  
Sa volonté : « **Un SAGE pour tous et porté par tous.** »

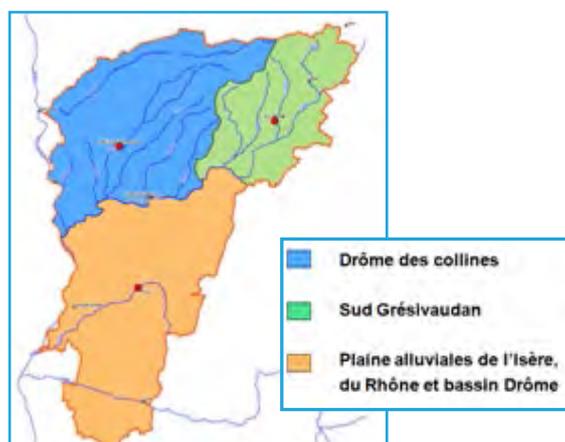


### UN BUREAU DE LA CLE

Le bureau de la CLE prépare et approfondit les dossiers techniques, financiers et la communication du SAGE en amont des décisions de la CLE. Il comporte, outre la Présidente, 4 vice-présidents et 16 membres issus des trois collèges de la CLE.

### LES COMMISSIONS

- **3 commissions territoriales** : elles ont pour but d'informer un cercle plus large de participants des avancées du SAGE et de recueillir les réactions des acteurs locaux en lien avec les spécificités de leur territoire pour affiner les propositions.
- **Des commissions thématiques**, selon les besoins : agriculture / irrigation, alimentation en eau potable...



## LA SUITE DE LA DÉMARCHE

Les nouvelles étapes qui s'engagent sont déterminantes pour construire la future gestion de la ressource en eau. Une part importante sera consacrée pour 2017 et 2018 à la concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, à travers les instances de la CLE et des ateliers d'acteurs.

### L'ÉTAPE TENDANCES ET SCÉNARIOS

*Le diagnostic du territoire étant posé, il s'agit à présent pour la CLE de se projeter dans l'avenir et d'envisager les futurs possibles. Comment va évoluer le territoire ? Quelles en seront les conséquences pour la ressource en eau ? Quelles sont les combinaisons d'outils à proposer ?*

### L'ÉTAPE DE LA STRATÉGIE

*Les scénarios envisagés seront évalués afin que la CLE puisse se positionner collectivement quant aux objectifs qu'elle souhaite se fixer pour la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et arrêter son scénario cible. Les moyens pour atteindre ces objectifs seront ensuite décrits dans le document de Stratégie du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence.*

Pour en savoir plus et suivre l'élaboration du SAGE  
<http://sagedauphine-valence.fr>

## INFORMATIONS ET CONTACTS



**SAGE**  
Bas-Dauphiné  
Plaine de Valence



**David Amaud**  
**Chargé de mission SAGE**  
Département de la Drôme  
Service gestion de l'eau  
26, avenue du Président Herriot  
26026 VALENCE CEDEX 9  
☎ 04 81 66 88 67  
✉ daarnaud@ladrome.fr

Avec le soutien financier de

